

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1895.

Établissement de droits d'entrée sur les produits agricoles. — Suppression du droit d'entrée établi sur les vaches laitières.

(Pétitions d'habitants de Hoogstaede, Haringhe, Saint-Jean-Geest, présentées les 17 et 24 janvier 1895, et des habitants de Nekerspoel, présentée le 20 janvier 1895.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. DE HEMPTINNE.

MESSIEURS.

Vous avez renvoyé à votre Commission de l'Industrie :

1^o Des pétitions signées par des cultivateurs d'Hoogstaede, Nieuwcapelle, Elewyk, Saint-Remy-Geest, Rousbrugge-Haringhe, Saint-Jean-Geest, qui demandent l'établissement de droits d'entrée sur les céréales et d'autres produits agricoles;

2^o Une pétition des habitants de Nekerspoel, demandant la suppression du droit d'entrée établi sur les vaches laitières par la loi du 18 juin 1887.

Votre Commission, Messieurs, estime que les diverses réclamations formant l'objet des pétitions que vous lui avez renvoyées sont de celles qui se rattachent au budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, et propose le dépôt de ces pétitions sur le bureau de la Chambre pendant la discussion de ce budget.

Le Rapporteur,

L. DE HEMPTINNE.

Le Président,

MEEUS.

(1) La Commission permanente de l'Industrie est composée de MM. MEEUS, président, DE HEMPTINNE, ANCION, GILLIEAUX, DE SMET DE NAEYER, BEECKMAN, NEEF-ORBAN, JANSSENS, DE WINTER, NOËL, SNOY.
